

## DECISION SUR LE CONFLIT ENTRE LES PAYS DE L'UNION DU BASSIN DU FLEUVE MANO

Le Conseil :

1. **PREND NOTE** du rapport ;
2. **SOULIGNE** sa grave préoccupation face à la persistance de la crise entre les pays de l'Union du fleuve Mano ;
3. **EXHORTE** toutes les parties concernées à tout mettre en œuvre pour restaurer une paix durable le plus tôt possible. A cette fin, le Conseil **ENCOURAGE** tous les Etats membres de l'Union du fleuve Mano à poursuivre une politique de bon voisinage, à éviter l'usage de la force pour régler les différends, à prendre des mesures pour interdire les agissements des groupes armés rebelles opérant à partir de leurs territoires respectifs et à ouvrir sans délai leurs frontières ;
4. **DEMANDE** que des efforts plus soutenus soient déployés pour mettre en œuvre les décisions adoptées par les Sommets de la CEDEAO tenus en décembre 2000 et en avril 2001, à Bamako et à Abuja, respectivement ; **ACCUEILLE FAVORABLEMENT** la création, par la CEDEAO, d'un Comité de médiation composé des Présidents du Mali, du Nigeria et du Togo ; et **EXPRIME** son appui aux efforts déployés par l'OUA en vue de la convocation d'une réunion entre les trois Présidents des pays membres de l'Union du fleuve Mano ;
5. A la lumière des décisions adoptées par les chefs d'Etat de la CEDEAO, **REITERE** l'appui de l'OUA au déploiement d'une force d'interposition de l'ECOMOG le long des frontières entre les trois pays de l'Union du fleuve Mano, **ENCOURAGE** les Gouvernements du Libéria et de la Guinée à signer les accords sur le statut de la force d'interposition afin de faciliter son déploiement, et **LANCE UN APPEL** à la communauté internationale pour qu'elle apporte une assistance financière à la CEDEAO dans ses efforts visant à déployer effectivement la force d'interposition et à en assurer l'entretien ;
6. **EXPRIME SA VIVE PREOCCUPATION** devant la situation humanitaire alarmante prévalant dans les pays de l'Union du fleuve Mano. Tout en exprimant sa gratitude à la communauté internationale pour l'assistance qu'elle a apportée jusqu'ici;

**LANCE UN APPEL** aux Etats membres et à la communauté internationale dans son ensemble, y compris le HCR, pour qu'ils apportent une assistance supplémentaire aux victimes des crises dans la sous-région et **LANCE EGALEMENT UN APPEL** pour une assistance accrue au Gouvernement guinéen qui supporte le fardeau des réfugiés venant des autres pays de l'Union du fleuve Mano et des personnes déplacées à l'intérieur du pays.